

Demander ma carte européenne

Etape 1 : page d'accueil sudaquitaine.msa.fr , bouton Se Connecter



Etape 2 : services en ligne rubrique Santé Invalidité
Cliquez sur « Demander ma carte européenne »



Attention

La carte européenne est nominative, chaque membre de la famille, y compris les enfants mineurs doivent en détenir une pour un séjour dans un pays de la CEE

Etape 3 : Sélection de la date du séjour : date de début - date de fin
Sélection dans une liste du pays de destination
Sélection de la ou des personnes du foyer concernées par le séjour

Etape 4 : **TRES IMPORTANT** – Confirmation de la demande

Cliquez sur SUIVANT sinon la demande ne sera pas prise en compte

Confirmation de Demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie

En fonction des informations saisies, nous vous proposons pour :

Vous recevrez dans quelques jours, par courrier postal, votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.

[Précédent](#) [Suivant](#)

Bon à Savoir!

Comptez environ 15 jours entre votre demande en ligne et la réception de la carte européenne dans votre boîte aux lettres

Si votre départ doit se faire avant le délai de fabrication de la carte européenne

Vous avez la possibilité d'éditer un certificat provisoire valable 3 mois

Demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie

En fonction des informations saisies, nous vous proposons pour :

La fabrication de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie nécessite 15 jours. Compte tenu de votre date de départ, nous ne bénéficions pas de ce délai. Nous vous proposons un Certificat Provisoire de Remplacement.

[Visualiser et imprimer mon Certificat Provisoire de Remplacement](#)

[Annuler](#) [Enregistrer](#)

En cas de perte ou de vol de la carte européenne

Si la carte est perdue ou a été volée, il est demandé d'imprimer l'attestation sur l'honneur (lien cliquable) de la compléter et l'adresser à la MSA SUD AQUITAINE.

A réception, une nouvelle carte européenne vous sera adressée dans les meilleurs délais.

Si votre départ est imminent, vous pouvez éditer un certificat provisoire

Demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie

En fonction des informations saisies, nous vous proposons pour :

Vous avez déjà une Carte Européenne d'Assurance maladie en cours de validité. Nous vous proposons un Certificat Provisoire de Remplacement. Si vous avez perdu votre carte ou qu'elle a été volée, merci de bien vouloir imprimer l'attestation sur l'honneur (lien cliquable) la compléter et l'adresser à votre caisse. A réception, une nouvelle carte vous sera adressée dans les meilleurs délais.

1 Visualiser et imprimer mon Certificat Provisoire de Remplacement
2 > Attestation de perte ou de vol de la Carte Européenne d'Assurance Maladie

Fin de la procédure - Vous pouvez vous déconnecter de votre espace privé.



Gagnez du temps

Posez vos questions en ligne par votre messagerie sécurisée :
« Mon espace privé » puis « Mes Messages » et « Accéder à la messagerie »

Envoyez les pièces justificatives par votre espace privé (particulier uniquement):
Déposez vos documents en ligne via « Mon espace privé » puis « Contacts et Echanges » et « Envoyer un document »

Un problème de connexion ? Vous ne trouvez pas un service en ligne ?
Contactez notre assistance internet

03 20 90 05 00 du lundi au vendredi 8h30 à 12h15 et 13h30 à 16h30
ou par mail à assistanceinternet.blf@sudaquaine.msa.fr